

# Gestion des aires protégées : les activités du PRAPT se poursuivent sur le terrain



La mise en œuvre du Projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo (PRAPT) suit son cours. Les activités inscrites au programme vont en effet se poursuivre sur le terrain avec comme prochaines étapes, la construction de 10 forages à motricité humaine dans les villages riverains de l'aire protégée Fazao-Malfakassa et le financement de 10 microprojets apicoles de 10 groupements de ces villages.

Il est également prévu une évaluation des besoins financiers nécessaires au fonctionnement des aires protégées du Togo, leur rôle économique et une proposition de mécanismes de leur financement durable. Des évaluations qui ne seraient pas inopportunes en cette période où le monde est à l'arrêt à cause du coronavirus qui pèse de toutes ses forces sur l'économie mondiale.

Mis en œuvre au Togo depuis 2012, le PRAPT vise prioritairement à renforcer la gestion du système d'aires protégées du Togo afin d'améliorer sa contribution à la conservation de la biodiversité en appliquant des approches efficaces de réhabilitation et de gestion des aires protégées. Ceci, dans un contexte où la faune et la flore sont sérieusement menacées et en voie de disparition, parce que perturbées par les changements climatiques.

Le projet est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 1.220.000 dollars, l'UEMOA (250 millions de francs CFA), le PNUD (500.000 de dollars) et le Togo (300 millions de francs CFA dont 150 millions en nature).

## **La Rédaction**

---

# **Togo : renforcement de la gestion des aires protégées grâce au PRAPT**



**Au rang des initiatives visant une meilleure gestion des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes, figure le Projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo (PRAPT). Après 08 années d'exécution, le projet a enregistré des résultats tangibles.**

Prioritairement, il est question avec le PRAPT lancé en février 2012, de renforcer la gestion du système d'aires protégées du Togo afin d'améliorer sa contribution à la conservation de la biodiversité en appliquant des approches efficaces de réhabilitation et de gestion des aires protégées.

Depuis sa mise en œuvre, le projet a permis de financer 10 projets d'Activités génératrices de revenus dont 05

groupements féminins de beurre de karité et 05 groupements masculins d'apiculture. Le casernement des forestiers de Naboulgou a été réhabilité, une brigade forestière a été construite à Borgou (Région des savanes).

Par ailleurs, des équipements de lutte anti braconnage et de suivi écologique ont été achetés pour les gestionnaires des aires protégées, plus de 7000 personnes (citoyens, préfets, autorités administratives et traditionnelles) installées autour des aires protégées ont été sensibilisées sur la nécessité de préserver ces aires.

En outre, on note une délimitation consensuelle ainsi qu'une implantation des bornes sur 100 % des périmètres des aires protégées d'Alédjo (préfecture de Tchaoudjo), sur plus de 84 % du périmètre de Fazao Malfakassa (entre les régions Kara et centrale) et 63 % du complexe d'Oti-Kéran-Mandouri.

Il faut souligner que le PRAPT est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 1.220.000 dollars, l'UEMOA (250 millions de francs CFA), le PNUD (500.000 de dollars) et le Togo (300 millions de francs CFA dont 150 millions en nature). Il intervient dans un contexte où la faune et la flore sont sérieusement menacées et en voie de disparition, parce que perturbées par les changements climatiques.

**David S.**